

Réinventer les sous-sols parisiens : 85 finalistes sélectionnés

L’an dernier, Anne Hidalgo a lancé la 2e édition de « Réinventer Paris » portant sur un potentiel inexploité : les sous-sols parisiens. Sur les 217 projets soumis, ce sont 85 finalistes qui ont été sélectionnés pour ce premier tour.

Lancé en novembre 2014, l’appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » a donné l’opportunité aux talents du monde entier d’imaginer le Paris de demain, et cela dans la plus grande liberté. Cet appel à projets a modifié en profondeur les manières de faire l’urbanisme et a prouvé son efficacité : parmi les projets issus de cette première compétition, 8 permis de construire ont déjà été délivrés et deux chantiers débutent actuellement. Depuis, les compétitions « Réinventer la Seine » et « Inventons la Métropole » ont été lancées, ainsi que « Reinventing Cities », un appel à projets international dans 19 villes du monde.

Pour Réinventer Paris II, portant sur les sous-sols parisiens, 217 projets ont été soumis, portant sur 31 sites remarquables et méconnus, démontrant à nouveau l’attractivité du territoire parisien auprès de porteurs de projets qui n’hésitent pas à redoubler de créativité pour réaménager des parkings, des tunnels ou encore des stations de métro désaffectées. Pour ce premier tour, la Ville de Paris et ses partenaires en ont sélectionné 85, particulièrement exceptionnels. Ils sont le fruit d’équipes pluridisciplinaires, venues du monde entier, mêlant architectes, urbanistes, promoteurs, artistes, acteurs sportifs, professionnels de la restauration, startups, designers, agriculteurs ou encore collectifs de citoyens et entreprises d’*escape game* et de e-sport. Les projets sont particulièrement originaux dans la mesure où la plupart des sites ne constituent pas des terrains immobiliers classiques et requièrent donc des modèles économiques et des programmes d’un nouveau genre.

Ces 85 finalistes devront désormais affiner leur projet, en vue du second tour prévu à la rentrée 2018, lors duquel la Ville de Paris et ses partenaires EFIDIS, Paris Habitat, RATP, Renault, la RIVP et SNCF choisiront les grands gagnants.

Des manifestations d’intérêt sont encore attendues pour deux sites pour lesquels le calendrier de l’appel à projet a été adapté : l’Esplanade des Invalides et la gare des Gobelins.

[Découvrez les 85 lauréats](#)